

Nos réf. :  
SG/DG-CRH/N°  
Le 23 mars 2021

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 29 mars 2021 à 19h30,  
Espace Guy Poirieux à Montbrison**

En raison de la crise sanitaire actuelle et des mesures de couvre-feu, ce Conseil Municipal ne pourra se tenir en présence du public. Cette séance sera donc retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville de Montbrison.

#### ORDRE DU JOUR

- . Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 février 2021
- . Vie Municipale - MFR du Parc - Remplacement de M. Jean-Paul FORESTIER
- . Finances
  - Budgets Ville, Régie des Restaurants, FRPA, Foyer des Clercs, Théâtre des Pénitents
    - Comptes de gestion de l'année 2020
    - Comptes administratifs de l'année 2020
    - Affectation des résultats 2020
    - Décisions modificatives 2021-01
  - Subventions 2021 - Attributions
  - Elections Départementales, Régionales, Présidentielles et Législatives - Gratuité des salles
  - Restauration des ponts du Vizézy - Convention financière bonus avec la Fondation du patrimoine - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
  - Conséquences financières de la crise sanitaire - Exonérations exceptionnelles de loyers et de droits de place
- . Foncier - Bilan des acquisitions et cessions 2020
- . Education, Jeunesse et Sports - Chèq'Loisirs - Attribution de subventions aux associations participantes

. Ressources Humaines - Tableau des effectifs - Modifications

. Compte-rendu des pouvoirs délégués par le Conseil Municipal au Maire

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.



**Christophe BAZILE**  
Maire de Montbrison  
Président de Loire Forez agglomération

NB : l'ensemble des pièces des dossiers qui seront présentés lors du Conseil Municipal du 29 mars 2021 peut être consulté en Mairie de Montbrison sur rendez-vous auprès de Mme Dominique GAUCHET (04 77 96 39 06), Directrice Générale des Services, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.